



## SYNDICAT GÉNÉRAL CGT DES PERSONNELS DE LA POLICE NATIONALE ET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris le 29 octobre 2022

A

Monsieur Gérald DARMANIN  
Ministre de l'Intérieur et  
des Outre-mer

Monsieur le Ministre,

La CGT appelle à une journée de mobilisation (initiatives locales, assemblées générales des personnels, rassemblements...) le 10 novembre 2022 pour des revalorisations salariales et pour la retraite à 60 ans et 55 ans pour les personnels actifs à taux plein dans laquelle l'Union Fédérale des Syndicats de l'État CGT s'inscrit. La CGT-INTERIEUR Police Nationale, pour le périmètre qui la concerne s'associe naturellement à cette initiative.

Les personnels de la Fonction publique portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'État, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

Le gel du point d'indice et les politiques d'austérité ont entraîné une perte de pouvoir d'achat de plus de 10%. Dans un contexte d'inflation, le gouvernement a été contraint de promettre un dégel du point d'indice. L'urgence s'impose pour, notamment, une augmentation immédiate d'au moins 10% de la valeur du point et une indexation sur l'inflation.

Face aux annonces du nouveau gouvernement sur l'allongement de l'âge de départ à la retraite, les personnels revendiquent avec force la retraite à 60 et 55 ans pour les services actifs avec un taux minimum de remplacement de 75% et l'augmentation des pensions et retraites.

Dans le cadre de cette journée, des agentes et des agents de la CGT-INTERIEUR Police Nationale pourraient choisir de participer à ces actions en cessant le travail.

Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les personnels du Ministère de l'Intérieur, ainsi que pour la nuitée en amont et en aval de cette date.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le secrétaire général  
Anthony CAILLÉ